

République de la Guinée-Bissau

Discours de Son Excellence Fodé Cassama, Secrétaire d'Etat des Combattants de la Libération de la Patrie- Chef de la délégation

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République de Guinée-Bissau dont je fait partie et au nom de la délégation qui m'accompagne, j'aimerais, tout d'abord présenter mes compliments à Monsieur Adnan Mansour, Ministre des Affaires Etrangères de la République Libanaise en sa qualité de Président de la deuxième Conférence des Etats Parties à la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions à se tenir dans cette ville histórico-culturelle de Beirut.

Ensuite, j'aimerais remercier au Gouvernement et au peuple Libanais de l'accueil fraternal qui nous est reservé depuis notre arrivée au sol libanais.

Nos remerciements sont également extensifs au Système des Nations Unies, très particulièrement au Programme des Nations Unies Pour le développement qui a facilitée notre présence dans cet évènement.

Mesdames et Messieurs

La Guinée-Bissau est Etat-Partie à la Convention sur l'interdiction des Armes à Sous-Munitions depuis mai de cette année 2011. Mais la République de Guinée-Bissau est malheureusement un Pays qui a vécu une longue guerre de libération de la domination coloniale portugaise, pour être Etat indépendant depuis 1974. Vingt quatre ans après, un nouveau conflit armé s'est éclaté, cette fois-ci sous la forme d'une guerre civile urbaine, circonscrite surtout à la ville capital Bissau. A tout cela, il faut ajouter le fait que le Nord de la Guinée-Bissau se trouve exposée à une rébellion qui se développe au Sud du Sénégal.

Mais, pour ce qui est dse sous-munitions, seul le conflit armé de 1998/1999 circonscrit à Bissau a laissé ce type d'explosifs suite à la destruction du depôt d'armaments par son bombardement.

Heureusement avec l'aide financière de l'Union Européenne entre 2006 et 2008, tout ces munitions qui se trouvaient autour du camp militaire de Brá en ont été enlevées pour correspondre aux obligations de la Convention.

En ce moment-ci, notre souci est de proceder à un recensement de toutes les Bombes à sous-munitions qui se trouvent dans le depôt de la base aérienne à Bissau. Mais ce travail d'inventaire n'est pás encore fait, dû surtout au dernier remaniement gouvernemental qui s'est vérifié au mois dernier. En tout cas, je peux vous rassurer que, dès que possible, la Guinée-Bissau sera en mesure de vous annoncer la fin de cet inventaire et le cas échéant, de vous présenter ses nécessités pour l'accomplissement de cette noble tâche, qui est la destruction de ces bombes.

Je Vous remercie.